



Programme d'aide aux investissements pour le Développement **des protéines végétales**

A partir du **04 janvier 2021**

Enveloppe totale : **20 millions d'€**

Total de financement pour les cuma :

- 50% (40% + 10%): matériels et semences
- Majoration de 10 points supplémentaires si plus de 20% de JA ou NI au capital social

Plafonds cuma : 1 000 € min et 150 000 € max

Attention :

- Pour les cuma composées exclusivement d'agriculteurs
- Ne pas faire d'autres demandes de financement pour ces outils via un autre dispositif (PCAE)
- Une demande par cuma (mais plusieurs matériels possibles par cuma)
- Ne concerne que le matériel neuf
- Dans le cadre de la réglementation sur les "minimis agricole", il ne faut pas avoir reçu plus de 200 000 € d'aides sur les l'exercice fiscal en cours et les 2 précédents.
- **Faire apparaître les intitulés exactes de FranceAgriMer ainsi que les codes matériels sur les devis. Exemple : "Toaster correspondant au code D63 en annexe de la mesure FranceAgriMer INTV-SANAEI-2020-75".**

Demandes à déposer en téléprocédure (lien à venir en janvier). Pièces justificatives :

- Devis :
 - détaillés et chiffrés des investissements,
 - non signés,
 - avec un intitulé explicite pour reconnaître les matériels par rapport à l'annexe exemple : **"Toaster correspondant au code D63 en annexe de la mesure FranceAgriMer INTV-SANAEI-2020-75".**
- Les statuts

Conséquences d'une réponse positive : Pendant 5 ans,

- Conserver et ne pas changer de destination des investissements aidés et ne pas les revendre
- Maintenir le matériel en bon état
- Faire les contrôle pulvé si concerné
- Conserver les justificatifs de versement de l'aide 10 ans

Quand acheter ? Le dépôt du dossier vaut autorisation d'achat, mais pas accord de subvention. Vous avez 12 mois pour acheter le matériel à partir du dépôt du dossier puis 4 mois après la fin du délai d'exécution pour faire la demande de paiement.

La subvention est versée au plus tard 4 mois après la demande de paiement

Documents pour la demande de paiement :

- Formulaire de demande de versement
- RIB
- Copie des factures acquittées (aussi détaillées que les devis) avec la date de paiement et le mode de paiement

L'appel d'offre est aussi valable pour les exploitants en individuel

Détails des matériels les plus courants dans nos cuma. Pour les autres matériels, se reporter à l'appel d'offre FrancAgriMer :

Subventions à hauteur de 50% (40 + 10) :

Matériels de récolte de l'herbe :

Code	Type de matériel	Infos complémentaires
N23	Faucheuse	rotative à assiettes/rotative à tambours/conditionneuse à rouleaux/conditionneuse à doigts ou à fléaux/à sections (double)
N24	Faucheuse à sections à doubles lames	
N27	Faucheuse automotrice	rotative/conditionneuse à rouleaux/conditionneuse à fléaux ou doigts
N05	Barre de coupe à Luzerne	
N31	Plateaux de coupes	À tournesol avec rabatteurs
N22	Faneuse - Gyrofaneuse	
N01	Andaineurs	À rotor/a peigne/Soleils/Tapis
N32	Presse	à balles rondes à chambres fixes ou variables/haute densité (balles carrées)
N33	Presse à fourrage à poste mobile	
N34	Presse enrubanneuse	
N16	Enrubanneuse	Trainée ou portée/à balles rondes ou carrées/en individuel ou en continu
N17	Ensileuse autocharge à trémie	
N18	Ensileuse automotrice	

N30	Picks up	étroit ou large
N35	Rallonges de coupes	
N26	Faucheuse autochargeuse à élévateur de peignes	Pour la coupe, le chargement et l'affouragement en vert direct des ruminants
N36	Remorque autochargeuse	
N38	Remorque faucheuse autochargeuse	
N39	Remorque pour affouragement en vert	
N11	Capteurs de matières sèches	sur presse
N15	Doseur foin	

Matériels de transport :

Code	Type de matériel	Infos complémentaires
N37	Remorque ensileuse	
N40	Remorques fourragères	

Matériels de récolte de grains :

Code	Type de matériel	Infos complémentaires
N02	Andaineuse automotrice	Equipée d'une barre de coupe pour réaliser des andains. Des doigts de lamiers plats "type Schumacher" facilitent la coupe
N03	Andaineuse portée, frontale ou à poste inversé	Avec des doigts de lamier plats "type Schumacher" ou des doubles lames à sections
N25	Faucheuse andaineuse	
N12	Coupe flex	a vis sans fin
N13	Coupe flexible et/ou à tapis	pour moissonneuse batteuse
N20	Équipements de coupe de type Coupe Moresil	Pour la féverole, ils sont utiles pour améliorer la récolte
N21	Extension de coupe pour colza	

Matériels de traitements post-récolte des grains :

Code	Type de matériel	Infos complémentaires
N04	Aplatisseur	
N12	Coupe flex	À vis sans fin
N13	Coupe flexible et/ou à tapis	pour moissonneuse batteuse
N28	Matériel de tri	Post récolte/optique/densimétrique/rotatifs/al véolaire

N29	Matériel de trituration	dont presses
N44	Toaster mobile	
N45	Toaster	
N46	Trieurs	

Matériels semences :

Code	Type de matériel	Infos complémentaires
N06	Boisseaux de chargements des semences en vrac	
N47	Unité de triage des semences de protéagineux	Machine spécifique à la multiplication des semences de pois protéagineux ou autres cultures protéagineuses (type soja, féverole)

Autres :

Code	Type de matériel	Infos complémentaires
N10	Caisson ventilé	
N07	Broyeurs mobiles (végétaux)	
N41	Séchoir de fourrage	
N42	Séchoir mobile	
N43	Séchoir en grange	
N19	Semoir pour sursemis de prairies	
N48	Petites unités de déshydratation	Luzerne
N49	Semoir multi-caisson	
N50	Semoir de précision pneumatique pour Semis de soja	
N51	Semences pour sursemis	Espèces éligibles : lotier corniculé, luzerne, minette, sainfoin, serradelle, trèfle blanc, trèfle hybride, trèfle violet en pure ou en mélange contenant majoritairement au moins une de ces espèces. La liste des espèces doit être indiquée sur le devis des semences.